

Sujet : [INTERNET] Enquête publique Projet Eolien des Champeaux

De : >

Date : 08/07/2023 à 20:28

Pour : ddt-participations-public@marne.gouv.fr

Monsieur

J'émet un avis défavorable au projet d'implantation d'éoliennes sur le territoire des Champeaux.

En effet, outre les nuisances avérées induites par les mats éoliens , l'énergie électrique produite est intermittente et impose en compensation le recours à des centrales thermiques - gaz et même charbon- fortement productrices de CO2. Ce qui est une aberration écologique .

avec mes sentiments les meilleurs